

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU
du

JOURNAL,
Rue du 25 Mai n. 67.

HONNEUR ET PATRIE

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et lendemain de fêtes excepté. On s'inscrit au bureau ou à l'ATLANTIS, où on reçoit les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

PRIX
de

L'ABONNEMENT
3 piastres par mois.

ALMANACH FRANÇAIS.

Samedi 10.—Prise de Malte (Mer Méditerranée) pour le général Bonaparte (1793.)

LE BUREAU ET L'IMPRIMERIE
du Patriote Français sont transportés, à dater
du 1er mai, RUE DU 25 MAI, No. 67.

MONTEVIDEO.

DEMISSION

du lieutenant colonel de la légion française.

Nous ne voulons pas examiner les motifs qui ont déterminé notre lieutenant colonel à donner sa démission seulement, comme nous sommes persuadé que, parmi nous, il n'y a que des hommes loyaux et désintéressés, nous croyons fermement que M. le lieutenant colonel reviendra sur sa détermination. Cette nouvelle sera bien accueillie de tous. Elle prouverait que les Volontaires Français savent tout sacrifier à l'intérêt général, et que nous pouvons répéter avec orgueil ces vers d'un admirable poëme de notre Béranger, qu'il appelle une chanson.

Gai, gai, serrons nos rangs,
Espérance
De la France,

Gai, gai, serrons nos rangs,
En avant, Gaulois et Français!

A. DELACOUR.

(Extrait du Britannia.)

ROSAS ET SON SYSTEME.

LES AGENTS ÉTRANGERS. — LE COMMODORE PURVIS. — D. MANUEL ORIBE. — LE BRITISH-PACKET ET LA GACETA MERCANTIL DE BUENOS AYRES.

Voir les Nos. des 1er, 2, 5, 6, 7, 8 et 9 juin.

Le commodore anglais, appelé à s'opposer à l'insolente prétention contenue dans cette

FRUILLÉTON.

SOUVENIRS INTIMES DU TEMPS DE L'EMPIRE.

FREDERIC STRAAPS.

Lorsque les souverains allemands eurent reconnu l'impossibilité où ils étaient de résister à Napoléon par les moyens ordinaires, c'est-à-dire en opposant leurs armées à la sienne, ils s'adressèrent à leurs peuples et, comme dans tous les temps de danger pour les charlatans couronnés, ils parlèrent de liberté et d'égalité.

—Saxons! Allemands! dirent-ils dans un manifeste publié par toute l'Allemagne au commencement de 1809, à partir de ce moment, nos arbres généalogiques ne comptent plus pour rien. La régénération de l'Allemagne peut seule produire de nouvelles familles nobles. Entre nous, il n'y a plus d'autres distinctions que celle du talent et de l'ardeur avec laquelle on défend la cause sacrée de la patrie! La liberté ou la mort!

circulaire, est le premier, qui ouvertement, en présence de Rosas, de son lieutenant et de son armée, ait qualifié officiellement, sous la garantie de sa signature, le système de ce tyran, comme l'intérêt de l'espèce humaine exige qu'il soit qualifié. C'est le premier qui ait eu la fermeté de déclarer, devant le monde, cette vérité: que tous les autres agents étrangers ont compris comme lui le système, mais qu'aucun d'eux n'a osé le déclarer solennellement.

Oui; tout homme d'honneur soutiendra que la violence manifestée dans la circulaire d'Oribe, la cruauté des menaces qu'elle renferme et le style dans lequel elle est rédigée, déshonorerait même les petits états barbaresques; personne ne peut ignorer que les peines incroyables qu'elle fulmine et le vague du délit auquel elles s'appliquent, "ne s'appuyent sur aucun principe de justice, ni sur le droit d'un helligérant légal." Tous sentent que cette fureur de confiscation et de meurtre est une preuve de cet esprit de cruauté et d'atrocité qui a présidé à cette guerre, et qui a attiré contre elle la réprobation du monde entier. Tous le connaissent, le savent, le comprennent, mais tous ont abilié en faveur du commodore Purvis, l'honneur de proclamer avec énergie cette vérité, et le commodore Purvis a accepté avec orgueil la haute position que tous lui avaient abandonnée.

Les parasites de Rosas ont ressenti le coup de mort, que donnerait cette loyale déclaration de la vérité au système du mensonge et du crime; et ils se sont déchaînés contre elle dans la *Gaceta* et le *British Packet*.

Ils prétendent que le commodore Purvis n'était pas compétent pour juger le caractère de *Président légal* qu'Oribe s'attribue; cette accusation prouve la logique et la bonne foi des avocats de Rosas. Le ministre de la reine à Buenos-Ayres avait déclaré positivement au dictateur que l'Angleterre ne reconnaissait pas la prétention d'Oribe au gouvernement de la République Orientale. Ce même ministre venait de conclure un traité avec le gouverne-

ment oriental, que ratifia personnellement le général Rivera, en qualité de président de cette république. Après ces actes, peut-on nier au commodore Purvis le droit de refuser de reconnaître à Oribe un caractère que lui dénie sa souveraine? Et après tout, qu'Oribe soit un prétendant appuyé par une armée étrangère, c'est non pas une opinion, mais un fait; et tout homme est compétent pour proclamer des faits.

Les promoteurs de Rosas ajoutent que le commodore, avec un peu de réflexion, se serait abstenu de jeter à la tête d'Oribe l'atrocité avec laquelle il fait la guerre, parce que les événements de l'autre côté de l'Indus sont encore très récents, et pourraient servir à lui rétorquer l'argument. Les anglais qui résident soit ici soit en Angleterre, et le gouvernement britannique apprécieront le caractère d'un anglais, qui imprime un pareil argument en langue anglaise; cette tâche, heureusement, ne nous est pas dévolue; mais il nous appartient de déclarer que l'argument du *British Packet* implique un aveu positif des atrocités dont on accuse Rosas et ses lieutenants, et que des crimes commis dans l'Afghanistan n'excuseront jamais ceux qui se commettent ici, et ne cloueront pas les lèvres d'un homme d'honneur qui doit les proclamer.

Quant au reste, la *Gaceta* et le *British Packet* peuvent ne pas se donner la peine de défendre l'horrible système de leur patron; Oribe, aux portes de Montevideo, se charge de démentir par ses actes ceux qui voudraient le défendre en paroles. Il n'y a pas quinze jours que ses troupes s'emparèrent de huit prisonniers, du corps des *Volontaires de la Liberté*, qui furent immédiatement décapités, et dont les têtes furent emportées par ces brigands; la même semaine, les mêmes horreurs furent accomplies sur d'autres prisonniers. Ceci se passe à la vue des milliers d'étrangers, qui habitent Montevideo, et qui voient les troncs mutilés des prisonniers que fait Oribe. La *Gaceta* et le *British Packet* prouveront-ils par leurs arguments que ceci est faux?

Ces paroles furent puissantes sur les Allemands, qui sont assez enclins à la badauderie. Napoléon devint pour eux l'ennemi, non plus de la patrie seulement, mais aussi de la liberté: la jeunesse, imbu d'un patriotisme haineux par les parents et les maîtres, attacha toutes ses idées de vengeance, de salut et de gloire à la perte de Napoléon. Les écoles, les collèges, les cafés de l'Autriche, de la Prusse et de la Suède s'élevèrent plus que des idées de meurtre; il existait même, sous la forme de *compagnie d'arquebuse*, des réunions où l'on s'exerçait au tir dans le but, avoué par les règlements et les circulaires, de porter des coups plus assurés à l'ennemi de la patrie allemande. Frédéric Straaps fut le représentant le plus insensé de cette exaltation politique. Il n'eut ni associé ni confident. Avant de ses parents ni de ses amis ne devint le véritable motif de son exaspération ni l'acte coupable auquel elle le entraîna. Son imagination, vivement impressionnée par les événements qui avaient précédé et suivi la bataille de Wagram, le poussa follement à l'assassinat. Beaucoup de versions furent

faites au sujet de cet attentat dont les particularités sont peu connues, et qui, s'il eût malheureusement réussi, eût peut-être changé subitement la face du monde.

Dans les premiers jours d'octobre 1809, Napoléon se trouvant à Schenbrunn, où l'on traitait alors de la paix avec l'Autriche, s'entretenait avec le grand maréchal et Savary (1), l'un de ses aides-de-camp, des attentats qui pouvaient être médités contre sa personne, et leur montra à cet égard beaucoup d'incrédulité. D'Orne et Savary étaient loin de partager la sécurité de l'empereur; Savary surtout insistait sur cette circonstance qu'il avait des rapports confidentiels où on le prévenait que plusieurs individus avaient reçu du cabinet de Vienne la mission de se débarrasser de lui.

—Bah! dit l'empereur; je sais en effet que le prince

(1) Savary n'était pas encore ministre de la police, mais il avait le commandement général de toute la gendarmerie de l'empire.

—La *Gaceta*, pour juger le commodore Purvis, a écrit un article immense, railé et indigeste production d'un de ces hommes de lettres poudreux, dont la science consiste à feuilleter des volumes, et qui ne lisent que les paragraphes qu'ils parviennent à déchiffrer. Cet article est une compilation fastidieuse des doctrines que savent tous les étudiants, pour prouver ce qu'est la neutralité, ce que sont les droits de la guerre, selon la loi des nations. Nous ne serons pas assez simples pour répondre : mais nous le ons, seulement pour les hommes sensés ; une observation générale qui rentre dans notre sujet.

Rosas invoque en sa faveur le droit des gens : il veut que les nations neutres lui reconnaissent toute la liberté d'action qui appartient à tout gouvernement qui fait la guerre ; et lui, ne reconnaît aucun principe, n'admet aucun droit qui serve de frein à sa conduite ; il pille les pays où il fait la guerre, il égorgé les prisonniers qu'il fait, même ceux auxquels il promet la vie dans des capitulations formelles (1) ; il proclame, dans tous ses documents, l'extermination de ses ennemis. Nous le demandons ici, le belligérant qui agit de cette manière, qui se place lui-même en dehors du droit des gens, peut-il invoquer en sa faveur des dispositions et des principes dont jouissent seulement ceux qui les pratiquent ? Non, mille fois non : et puisque l'on cite des publicistes, nous allons à notre tour, que tous ceux qui portent ce nom élèvent énergiquement la voix contre les tyrans fléaux de l'humanité, qui gouvernent comme gouverne Rosas, que tous les déclarent hors de la protection du droit des nations, et qu'il autorisent l'extermination par tous moyens de ces ennemis du genre humain.

Voilà quelle est la position de Rosas vis-à-vis du droit des gens ; et lui et ses parasites, avant d'invoquer en leur faveur les principes de cette loi universelle, doivent prouver qu'ils ne sont pas coupables des attentats qui les privent de cette protection.

Revenons à la circulaire d'Oribe. Le commodore anglais, obligé de protéger contre elle ses nationaux qui le demandaient, exigea péremptoirement qu'elle fut retirée, et qu'on garantît la vie et les propriétés des Anglais. Oribe est élève de Rosas, il est sectateur du même système, il n'est altier et féroce qu'avec le faible,

(1) Le colonel Acha décapité après une capitulation.

de Latchestan (2) a dit dernièrement à Champagny (3), dans une de leurs conférences, qu'il y avait en Allemagne des têtes montées contre moi ; mais que les souverains étrangers avaient répondu avec horreur les offres qui leur avaient été faites à ce sujet. On met cela en avant, ajouta-t-il, pour nous rendre plus coolas sur les conditions du traité ; c'est fort adroit sans doute, mais ils n'y gagneront rien. Et d'ailleurs quel est l'homme qui oserait tenter un coup sur moi ?

—Ma foi, sire, répliqua le duc de Rovigo, il en est qui en seraient capables, car bien que votre majesté échappe toujours aux hasards des combats, sa vie n'en est pas moins dans la main d'un séide.

—Allons donc, Savary, vous êtes son ! Personne ne veut mourir, et ici il faudrait y être bien résigné !

—Oui, sire, mais il ne faut que cela.

Il fut ensuite question de la possibilité d'un attentat par empoisonnement. Duroc parut croire que ce moyen était le seul qui pût être tenté parce qu'il laisserait au coupable l'espoir de l'impunité. Savary se rangea à cet avis, mais Napoléon haussa les épaules, en disant avec impatience :

(2) Pléipotentiaire autrichien.

(3) Ministre des relations extérieures de France.

E. Marco de Saint-Hilaire

(Siccle.)

(La suite au prochain numéro.)

il ne verse que le sang de celui qui ne se défend pas ; mais, s'il rencontre de l'énergie et de la fermeté, il se courbe humblement et cède en apparence, jusqu'à ce qu'il puisse se venger.

Il retira sa circulaire avec soumission, et promit de traiter les personnes et les propriétés britanniques conformément au droit des gens. Nous ne savons pas comment le commodore Purvis a considéré cette dernière réponse d'Oribe ; mais le *British Packet*, et principalement la *Gaceta* de Buénos-Ayres, se sont chargés de lui démontrer que Rosas, le maître d'Oribe, lui n'ont de regarder la circulaire comme retirée, soutient que les sujets britanniques résidant à Montevideo sont déjà sujets aux peines que fulmine la circulaire.

De toutes manières, le fait est qu'Oribe n'a pas donné et ne pouvait donner de garanties au commodore Purvis, ni à personne, soit comme homme privé, soit comme homme public ; ses actes sont là pour démontrer cette vérité.

Oribe, revêtu réellement du caractère de président de la république, se démit devant l'assemblée générale de cette dignité comme le prouve sa note du 23 octobre 1835. Il se fonda, dans cet acte, sur cette idée : "qu'il est convaincu que sa place au pouvoir est le seul obstacle qui empêchait la République de recouvrer une tranquillité dont elle avait tant besoin." Il ajoute qu'il agissait ainsi, parce que "cette conduite était exigée par le salut du pays, et par cette considération que les sacrifices personnels sont un holocauste dû à l'intérêt général." Après une déclaration aussi solennelle, faite sur la foi de son honneur et de sa signature, nous voyons ce même homme réclamer, les armes à la main, le commandement dont il s'était démis ; et bien loin de penser que ce soit un obstacle à la tranquillité dont la République a besoin, bien loin d'offrir le sacrifice personnel de son ambition en holocauste à l'intérêt général, il traîne dans sa patrie des armées étrangères, il ravage ses campagnes, et détruit une cité entière, qu'il ne connaissait pas, puisqu'elle s'est élevée depuis qu'il est sorti de son pays.

Eh bien ! l'homme qui dément ainsi ce qu'il a signé devant les représentants de la nation, mérite-t-il qu'on le croie, quand il assure dans une note adressée à un amiral étranger, qu'il respectera les existences et les propriétés britanniques ?

C'est encore peu : Oribe a commandé l'armée, qui, par les ordres de Rosas, a réduit au niveau du sol les villes argentines. Sous lui combattait D. Angel Pacheco, auquel il commanda de soumettre la province de Cuyo : Pacheco livra bataille au colonel Acha, qui, dans l'impossibilité de résister, capitula, en stipulant positivement la garantie de sa vie et de celle de ses soldats. Ainsi le constate le rapport officiel du général auquel Acha se rendit. Eh bien, ce général Pacheco, le même qui aujourd'hui, sous les murs de Montevideo, obéit à Oribe, et qui lui obéissait alors, eut pendant trente jours en son pouvoir Acha après sa capitulation ; au bout de ce temps, il lui fit couper la tête, et il communiqua officiellement à Rosas cet épouvantable attentat.

Eh bien ! nous le répétons encore, ceux qui coupent froidement la tête à un homme qui se rend sur la garantie de sa vie, après l'avoir gardé un mois prisonnier, respecteront-ils la promesse simple et douteuse de traiter les étrangers, qu'ils haïssent d'après leur aveu, conformément au droit des gens ? — Malheur à celui qui s'endort dans cette sécurité ! Il y a treize ans que Rosas, en commentant le traité qu'il fit avec le général Lavalle et qu'il viola depuis dans tous ses articles, proclamait cette max-

ime — "qu'il n'y a point de traité avec les tigres : on leur tend des pièges, et quand ils y tombent, on les tue." L'auteur de cette doctrine invoque dans la *Gaceta* le droit des gens.

Nous disons que la promesse d'Oribe est ambiguë ; et chacun reconnaît qu'elle est évidemment fallacieuse. Il ne s'oblige qu'à traiter les sujets britanniques selon le droit des gens. — Mais Oribe entend que le droit des gens autorise à lécapiter ses prisonniers ; et il vient d'accomplir cet acte sur 8, qui précisément sont étrangers (Français) et deux jours après la signature de cette garantie. La *Gaceta Mercantil*, organe direct de Rosas, en traitant ce sujet, affirme positivement que le droit des nations autorise même une guerre d'extermination (1), et par conséquent, Oribe confie sa propre sécurité, anglaise, décapitera ceux qui lui paraîtront coupables, et soutiendra que cela est conforme au droit des gens. Il y a mieux : Demandez à Oribe, à Rosas, à la *Gaceta*, au *British Packet*, s'ils croient manquer au droit des gens en égorgant leurs prisonniers : ils vous répondront sérieusement que non.

Mais pourquoi insister davantage sur cette démonstration ? La *Gaceta* et le *British Packet* soutiennent comme légitime, et même comme protectrice des étrangers, la circulaire d'Oribe, et prétendent que le commodore Purvis a fait abus de la force en réclamant contre elle. Oribe dépend de Rosas, et Rosas, après la promesse d'Oribe, après que la circulaire est retirée, persiste à soutenir le principe et le contenu de ce document. Où y a-t-il garantie ?

Nous ne savons pas, nous le répétons, comment M. le commodore Purvis considéra cette circonstance ; mais nous désirons ardemment, et même nous espérons, qu'il comprendra la supercherie cauteuse de la réponse d'Oribe et que cet antécédent servira à opérer un bien que l'humanité réclame à grands cris. Nous nous expliquons.

(La suite à un prochain numéro.)

(1) *Gaceta Mercantil* du 3 mai.

HOPITAL FRANÇAIS.

L'état des blessés est complètement satisfaisant.

SIMPLE QUESTION.

On nous prie de demander publiquement ce qu'est devenue la prise, dont le tiers doit être dévolu à l'hôpital français.

PHARE DU CERRO.

L'ennemi a pris le Phare du Cerro pour point de mire de ses boulets, et l'a rendu inutile pour quelques jours. Il nous semble nécessaire que les commandants de station adressent à ce sujet une sévère réclamation au général Oribe.

L'acte que se sont permis les soldats, est réellement un acte de vandalisme.

Hier et avant-hier le 1er et le 2^e bataillon de la légion française ont fait une promenade militaire en dehors des fortifications.

A M. Delacour, rédacteur du *Patriote Français*.

Monsieur,

Veuillez me permettre d'employer la voie de votre journal pour remercier les voltigeurs du 1er bataillon des éloges qu'ils m'ont accordés au sujet de ma conduite au 2 juin.

Je n'ai fait, dans cette occasion, que mon devoir, comme je le ferai toujours.

Nommé capitaine de la compagnie de tirail-

leurs qui doit s'organiser d'après l'ordre du jour d'hier, je suis disposé à continuer la même marche que j'ai toujours suivie, et je suis persuadé que tous les voltigeurs de la légion sont animés, comme moi, des sentiments de concorde et de dévouement qui nous sont si nécessaires pour l'accomplissement de notre œuvre.

Tout à vous,
Fabien Baus,
Capitaine des tirailleurs.
Montevideo, 9 juin 1843.

NOUVELLES DU SOIR.

La *Gaceta Mercantil* vomit un torrent d'injures contre les Vontaires Français et contre M. le colonel Purvis. Ses critiques, appliquées à nos chefs, sont vraiment fort divertissantes; mais elles sont stupides.

Rosas devrait payer un peu plus cette misérable *Gaceta* pour qu'elle manifeste un peu plus d'esprit; en vérité la *Gaceta* ne lui en donne pas pour son argent.

Un soldat noir de 5e bataillon a été coupé par morceaux, d'après les ordres du général Oribe.

Le 1er bataillon de la légion italienne, commandé par le vaillant Danusso, a été envoyé hier au Corro.

Les Italiens ont mis l'ennemi en fuite; dans une affaire assez sérieuse, et malgré une vive fusillade.

Oribe connaît maintenant les légions française et italienne.

FRANCE.

(Paris 2 de mars.)

SEANCE DE LA CHAMBRE.

"Il n'y a pas de milieu: il faut que la France cesse d'être la France, ou que vous cessiez de la gouverner." Telle est la foudroyante conclusion par laquelle M. de Lamartine a terminé une des plus magnifiques improvisations dont ait été se faire gloire notre tribune nationale. Ce grand orateur avait déjà dans la discussion de l'adresse, formulé et motivé son opposition contre la politique intérieure du système dirigeant. Aujourd'hui il a voulu compléter son éclatant programme par une large et vigoureuse discussion sur la politique extérieure. M. de Lamartine a disputé au ministère ce drapeau de la paix dont celui-ci se prétend le seul dépositaire. Mais tandis que l'un se plante sur le terrain des concessions et de la puillanimité, l'autre l'arbore au faîte de l'édifice de notre dignité rétablie et de notre légitime influence obtenue et constituée. La paix, en effet, qui ne la préfère à la guerre? Qui ne regarde la guerre comme une extrémité fâcheuse et redoutable, suprême recours, dernière raison des nations blessées dans leurs intérêts ou leur honneur? Les barbares seuls, les hordes d'Alarie ou de Timur aiment la guerre pour la guerre, pour le butin qu'elle apporte, pour les esclaves qu'elle fait, pour les peuples qu'elle leur donne à dévotiller et à opprimer. Il faudrait traiter comme l'héritier antisocial de la barbarie, comme l'ennemi du genre humain, un parti, un pays qui recraient dans la guerre autre chose qu'un moyen extrême et rigoureux de défendre ses droits et sa place dans le monde contre les exigences extérieures, l'injustice avérée et persistante. L'opposition, Dieu merci! n'a jamais eu de semblables idées. Toute dévouée à la civilisation, exempte de cette ambition désordonnée qui veut soumettre les autres peuples à la volonté d'un seul, elle se contente de demander, pour la France, sa libre et juste part d'influence, l'exercice entier et souverain de son indépendance, les garanties, en un mot, de ses relations internationales. Mais elle sait que le peuple qui s'abandonne aux mêmes ne tardent pas à être exploités et dominés par leurs rivaux; elle sait qu'un gouvernement qui affecte à tout propos un effort affecté de la guerre livre infailliblement à l'ennemi tous les avantages des positions, tout l'avenir et toute l'autorité de sa diplomatie; elle sait, suivant une maxime aussi vieille que le monde, que pour conserver la paix, il faut savoir ne pas craindre avec excès

la guerre, et qu'étaler aux yeux de voisins jaloux et ambitieux une timidité systématique, c'est infailliblement travailler à l'abaissement continu de son pays, à son affaiblissement progressif et méthodique, jusqu'au jour où, à force de se rapetisser, il devient fatalement la proie de ceux qu'il a laissés grandir devant lui, et à ses dépens. Et voilà ce que M. de Lamartine a si vigoureusement résumé dans l'admirable conclusion que nous avons citée au début de cet article.

La paix peut donc avoir deux politiques diamétralement opposées: l'une humble, résignée, prête à reculer partout et toujours, devant les outrages, acceptant les sacrifices, blessants par conséquent pour le pays et exaltant par l'humiliation, sentie les passions nationales. C'est celle du système, celle qui nous a conduits, par cette longue série de retraites et de fautes, à l'isolement, à l'impossibilité d'une alliance utile. L'autre politique vit par des procédés différents. Elle à les yeux toujours ouverts sur les intérêts nationaux; sans prétendre empiéter sur les autres, elle n'entend pas qu'on empiète sur elle; elle veut une part égale dans les bénéfices d'une alliance; elle ne consent à traiter enfin que sur le pied de l'égalité. Partout où elle voit un accroissement d'influence, tendant à rompre ou à modifier l'équilibre, elle sait en obtenir sa part. Et, sans faire entendre imprudemment ou inopportunistement le bruit des armes, elle n'ignore pas qu'on ne respecte et ne ménage que ceux qui ne craignent pas de s'en servir pour la défense de l'équité et de la puissance nationale. Cette politique, c'est celle de l'opposition: celle qui sait tirer l'épée plutôt que de sacrifier ou d'abandonner un allié: parce qu'on ne conserve ses alliances que par la protection efficace et ferme des amis qu'on a choisis. La première de ces politiques, c'est la paix fatiguée, agitée, incertaine, impopulaire, sans avenir et sans sécurité, comme sans dignité et sans grandeur; c'est la paix avec les charges de la guerre, avec les déficits, avec les grosses armées permanentes et oisives: c'est la paix du système. La seconde, c'est la paix avec le développement naturel et équitable de la prospérité intérieure et de l'ascendant au dehors; la paix avec l'économie et l'intelligence et la popularité; la paix avec les alliances qu'on apporte toujours aux peuples qui sentent leur force et qui savent s'en servir, car les peuples forts ont seuls des amis; les peuples faibles n'ont que des exploitants ou des protecteurs onéreux. Les peuples faibles, insoucieux de leur honneur, de leurs intérêts, de leur place au soleil, n'ont que des trêves, et n'ont jamais de paix. Les peuples forts, jaloux de leur dignité, attentifs aux progrès de leurs rivaux, vigilants défenseurs des positions et des influences acquises, consolident leur sécurité et au dedans et au dehors. Leur avenir est à eux; leur indépendance n'est pas engagée dans mille petits liens invisibles; et, comme on sait leur amitié tutélaire, leur inimitié redoutable, on recherche l'une, et on ne brave pas l'autre, avec légèreté.

(Sicile.)

(La suite au prochain numéro.)

NOUVELLES DIVERSES.

Le docteur Bulard, si connu par ses voyages en Orient et ses travaux sur la peste, vient de mourir à Dresde, à peine âgé de trente-huit ans. Il serait difficile de trouver une vie plus complètement employée au service de l'humanité. On l'a vu au Caire, à Alexandrie, à Smyrne, à Constantinople, passer les jours et les nuits au milieu des pestiférés, s'enfermer pendant longtemps dans la tour de Léandre, au milieu de malheureux atteints par cette cruelle maladie, et ne sortir que le dernier de ce terrible lieu, dont les habitants n'osaient pas même approcher. Distingué de plusieurs ordres par les gouvernements de France, de Russie, de Turquie et d'Égypte, membre d'un grand nombre de sociétés savantes, le docteur Bulard vient d'être enlevé dans la force de l'âge à l'humanité, à sa famille, à ses nombreux amis et à sa jeune et malheureuse épouse. Son dernier vœu a été d'être inhumé dans sa patrie, auprès de sa vieille mère.

On lit dans l'*Impartial* de Nancy:

Le fils d'un ancien officier de l'empire, M. l'abbé Brouette Edouard, né à Nancy en 1799, en dernier lieu curé à La Chapelle

(Tarn-et-Garonne), vient d'embrasser le protestantisme.

M. l'abbé Brouette avait servi dans la garde, sous Napoléon et Louis XVIII, avant d'embrasser l'état ecclésiastique. La décoration de la Légion d'Honneur lui a été décernée le 1er mai 1838 en considération de ses services militaires et civils.

On parlait aujourd'hui à la salle des conférences, de la chambre des députés, dit la *Patrie*, du remplacement de M. Teste, au ministère des travaux publics par M. Dumon.

On lit dans le *Précurseur de l'Ouest* arrivé aujourd'hui à Paris:

Une nouvelle fort grave a circulé dimanche à Nantes, et nous la retrouvons aujourd'hui dans les journaux du Midi:

Quelques lettres reçues par l'Égypte annoncent qu'à Canton, à la date du 21 décembre, les factures anglaises avaient été brûlées par les Chinois.

L'insurrection aurait éclaté à la suite d'une rixe survenue entre des matelots lascars (au service de l'Angleterre) et des Chinois.

On manque de détails sur ces faits, qui seraient d'une très haute gravité.

Voici ce que nous lisons ce soir à ce sujet dans le *Moniteur Parisien*:

D'après un rapport du capitaine Maire, commandant le navire de commerce la *Mélanie*, arrivé à Bordeaux, la nouvelle de la prise de possession d'Otaïti par les Français est positive.

Le capitaine Maire est porteur des conventions entre l'amiral du Pacifique et la reine Pomaré. Il a envoyé ces documents à Paris. Le pavillon français flottait dans l'île, et des autorités françaises y avaient été installées.

L'empereur Ferdinand d'Autriche n'a point d'enfants; son héritier présomptif est son frère l'archiduc François, né du second mariage de l'empereur François II, père de Marie-Louise, avec une princesse de Bavière. Une grave maladie dont est atteint en ce moment l'archiduc François cause une vive inquiétude en Autriche. Si ce prince venait à mourir, il y aurait lieu à la désignation d'une régence, son fils aîné n'étant âgé que de douze ans et demi. Bien que l'empereur actuel soit d'une faible santé, les crises nerveuses auxquelles il est sujet ne donnent plus de craintes immédiates et probablement la désignation d'une régence ne serait qu'une précaution. Cependant les esprits ne sont pas faciles à rassurer dans un pays où tout changement est considéré comme un danger. La fin du règne de M. de Metternich approche évidemment. Cet homme d'état a éprouvé, depuis quinze mois, deux attaques d'apoplexie, et rarement on échappe à la trépasser à 74 ans. La perspective de la mort de M. de Metternich se combinant avec l'éventualité d'une régence semble avoir décoloré le sègne autrichien. Le système domine les hommes en Autriche; toutefois il est impossible que la disparition du ministre qui dirige depuis plus de trente ans les affaires de l'empire ne cause pas quelque secousse. L'archiduc François venant à mourir, c'est assurément l'archiduc Charles, oncle de l'empereur actuel, qui serait désigné pour la régence. Cet archiduc, célèbre par les batailles qu'il a soutenues contre Napoléon, est dans sa soixante-troisième année. On lui dit porte à un rapprochement avec la France, il a refusé de prendre part à la guerre peu loyale que l'Autriche nous a déclarée en 1812.

ORIENT.

Le paquebot français ne devant effectuer que deux départs en février, c'est par le steamer anglais le *Locust* que nous parvenons ces nouvelles de Constantinople du 1er et 2 de mars. Ces nouvelles ont assez d'importance pour que la frégate à vapeur l'*Hécate* soit partie le 7 de Mars afin de les porter à Lood.

Il s'agit, as-t-on dit, de la reprise des hostilités entre la Turquie et la Perse et d'une rupture pré-quo ouverte entre la Porte et le gouvernement Russe à propos des affaires de Serbie. On dit même qu'à Belgrade une conspiration dans laquelle des agents russes sont impliqués a été récemment découverte.